

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1413 - 20 juillet 1989 - 2 F

D 1413 HAÏTI: CONFLITS DE LA TERRE SANGLANTS

Les séquelles du duvaliérisme n'en finissent pas de ronger la société haïtienne (cf. DIAL D 1375). L'armée reste gangrenée et aucun des problèmes de fond du pays n'est réglé dans l'après-duvaliérisme. Des conflits de la terre éclatent sporadiquement (cf. DIAL D 1123). Le dernier en date est celui des 16 et 17 mai 1989. Il fait l'objet de la déclaration ci-dessous émanant de la Commission nationale justice et paix.

Note DIAL

Le Comité exécutif national justice et paix, après avoir étudié le rapport des événements reçu le 22 mai dernier par Mgr Constant, évêque des Gonaïves et président de la Commission nationale justice et paix, après les enquêtes et les conclusions de la commission diocésaine justice et paix, nous portons à la connaissance de la nation haïtienne les faits extrêmement graves qui se sont déroulés les 16 et 17 mai dernier dans les localités de Grand Bois, Ti Bois 3ème section de la commune de Marchand Dessalines, département de l'Artibonite.

1. Les antécédents

Lors de la grande période de terrorisation de l'Artibonite sous François Duvalier, son bras droit pour la région, Zacharie Delva, a arraché de nombreuses terres aux paysans légitimes propriétaires menacés, expulsés, torturés et terrorisés. Il en fit cadeau à Charidieu Joseph, originaire de la 3ème section de Marchand Dessalines qui était son lieutenant à lui et qui devint commandant de la milice des tontons macoutes. Le ministre de la justice d'alors, inféodé au système macoute, procura des papiers légaux à Charidieu Joseph dès cette époque. Dans la seule zone de Grand Bois, Charidieu Joseph a pu acquérir de la sorte plus de 7 carreaux de terres irriguées, chaque carreau valant environ 4000 dollars. Par ailleurs Charidieu Joseph a pu recevoir de Zacharie Delva une trentaine de carreaux.

2. Depuis le 7 février 1986

Les paysans ont voulu reprendre leurs terres. Dès lors les incidents violents se sont succédés jusqu'au 16 mai dernier. Malgré des recours en justice et une réunion de conciliation, aucune solution juste n'a pu se mettre en place. Au contraire, par le moyen de la corruption, par l'utilisation d'avocats, Mr Charidieu Joseph a pu, sans se présenter devant le tribunal, arrêter puis torturer gravement des paysans au mépris des lois. Dès les premières tortures infligées, les paysans ne se sont plus rendus aux convocations du juge, pour se protéger. Plus grave encore, à chaque récolte, Mr Charidieu Joseph vient récolter les jardins qu'il n'a pas travaillés en présence de l'armée d'Haïti habituée presque chaque trois mois à intervenir, à tirer en l'air pour disperser les paysans. L'armée a plusieurs fois cherché à arrêter les paysans sans mandat, les obligeant à se cacher. Charidieu Joseph ne se présente dans la zone qu'accompagné de militaires qui deviennent ses gardes du corps privés.

3. Les événements récents

Mardi 16 mai 1989, 13 soldats de l'armée d'Haïti venant de St Marc, Marchand, et ce qui est nouveau, de la caserne de Gonaïves même, sont venus procéder à des arrestations sans mandat. Contrairement à ce qui était devenu une habitude, les soldats

ont tiré non pas en l'air mais à hauteur d'homme sans sommation avec des armes lourdes. Dans la bataille inévitable qui a éclaté à Grand Bois en fin de matinée, les paysans se sont défendus à coups de pierres. Deux d'entre eux ont été blessés par balles aux jambes. Au retour de Grand Bois les soldats ont tué par balles à bout portant Regist Charlot qui revenait de son jardin. On pense qu'il s'agissait d'une consigne: tuer un ou plusieurs paysans pour en finir avec cette agitation permanente.

Mais à ce moment, la foule en colère, évaluée à 2000 personnes s'est rendue à la maison de Charidieu Joseph qu'ils n'ont pas trouvé. Ils ont lynché sa mère âgée de 50 ans et mis le feu à sa maison. Dans la nuit, vers 10 H du soir, son fils accompagné du corps judiciaire sont venus faire le constat.

Le matin du mercredi 17 mai, la famille de Regist Charlot a envoyé le policier Estil Jean Batptis à Marchand pour que soit procédé au constat légal. Il lui fut répondu qu'on n'était au courant que de la mort de la mère de Charidieu. La famille dut enterrer Regist Charlot sans constat. Dès la fin des funérailles, le cortège et la famille éplorée durent prendre la fuite à l'arrivée d'un groupe de 36 militaires lourdement armés, provenant des casernes de St Marc, Gonaïves et Marchand. Ne trouvant personne, les soldats firent exploser une maison et mirent le feu à cinq autres ce même jour avant de se retirer.

Dans la nuit du mercredi au jeudi, le chef de la 3ème section fit courir le bruit que des commandos militaires viendraient arrêter les jeunes de Grand Bois, Ti Bois mais aussi de Dulagon, Ojé, Kokjé et Kontan. Depuis, tout le monde vit dans la terreur suite aux nombreuses rumeurs de représailles jusqu'à ce jour.

4. Devant cette situation, nous sommes obligés de penser aux véritables causes et nous poser des questions d'une très grande importance pour la survie de la nation et, en particulier, des paysans d'Haïti.

1. L'armée d'Haïti peut-elle tirer ouvertement et sans sommation sur des citoyens désarmés?

2. L'armée d'Haïti peut-elle mettre elle-même le feu à des maisons privées en représailles?

3. L'armée d'Haïti peut-elle arrêter des citoyens sans mandat et les torturer au fait qu'un paysan répondant au nom d'Amer ne peut plus porter de la nourriture à sa bouche plusieurs jours après son arrestation sans mandat?

4. L'armée d'Haïti peut-elle devenir la milice privée d'un citoyen privé?

5. L'ordre duvaliériste doit-il être perpétré par l'Etat haïtien jusque dans les conséquences et injustices les plus flagrantes?

6. Pourquoi y a-t-il deux poids et deux mesures devant la mort de Regist Charlot et de la mère de Charidieu Joseph?

7. L'absence de justice rend des situations intolérables grosses de violences et de morts. Nous déplorons vivement la mort de la mère de Mr Charidieu Joseph mais nous demandons: Qui sont les vrais responsables?

8. Quels efforts sont faits aujourd'hui pour que les citoyens puissent bénéficier d'une vraie justice source de paix?

9. On peut mesurer les conséquences néfastes d'une telle absence de justice dans les très nombreux cas de conflits terriens, en particulier sur la production agricole. Quelles sont les mesures concrètes prises pour assumer la plus grande production agricole dans un pays de la faim?

Que tous les hommes de bonne volonté réfléchissent à ces questions et en tirent les réponses qui s'imposent.

Port-au-Prince, 23 juin 1989

Secrétariat Jilap national
Secrétaire exécutif Necker Dessables

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 340 F - Etranger 400 F - Avion 470 F

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL

Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441